

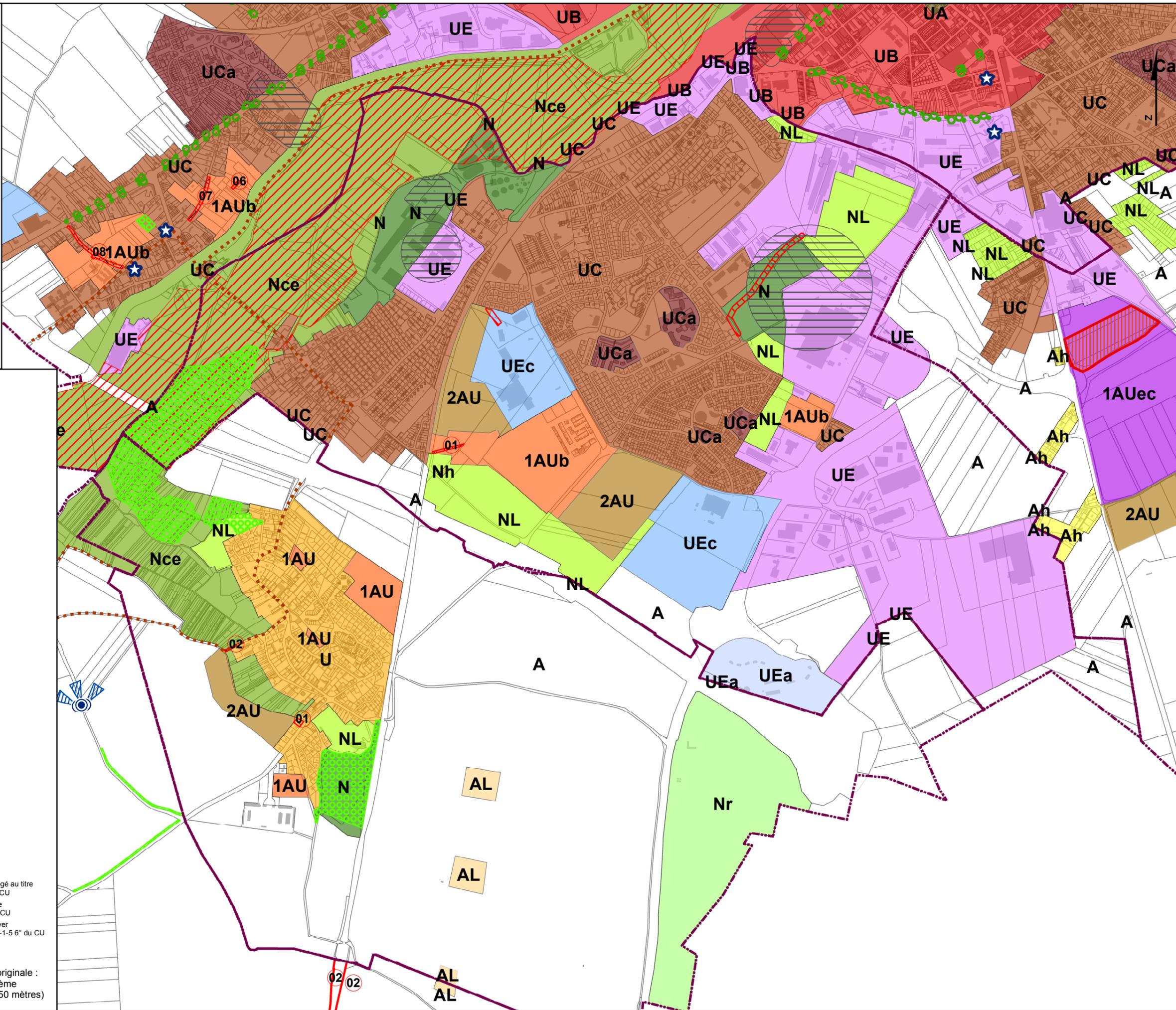
PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL

Dossier de Modification (n°1)

Gauchy

Modification du PLUi  
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement  
Pièce 4-2



Zones agricoles

A : agricole

Zones urbaines

U : urbain hors pôle aggloméré

UB : urbain des faubourgs

UC : urbain contemporain

UCa : urbain contemporain  
avec collectifs

UE : zone d'activités

UEc : zone commerciale

UEa : exploitation autoroutière

Zones d'urbanisation

1AU, 1AUb : zones  
ouvertes à l'urbanisation

1AUec : zone ouverte  
à l'urbanisation et  
à vocation commerciale

2AU : zone d'urbanisation future

Zones naturelles

N : zone naturelle

NL : zone de loisirs

Nce : continuité écologique

Nh : habitat en  
espace naturel

secteurs inscrits en zone rouge au Plan  
de Prévention des Risques Inondations  
et Coulées de Boue (PPRICB)

Orientation d'aménagement  
et de programmation

Cône de vue

Espace Boisé Classé

alignement d'arbre protégé au titre  
de l'article L 123-1-7 du CU

Bâtiment protégé au titre  
de l'article L 123-1-7 du CU

chemin piéton à conserver  
au titre de l'article L 123-1-5 6° du CU



échelle originale :  
1/5 000 ème  
(1 cm = 50 mètres)